BTP CFA
PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

Brevet Professionnel

ÉLECTRICIEN

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :
> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
> apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :
> reconnues travailleur handicapé
> ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
> sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :
En contrat de professionnalisation :
> jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
> demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
> bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :
Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :
L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :
Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :
> CAP « électricien », brevet professionnel « Monteur en installations du génie climatique et sanitaire », brevet professionnel « Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air », baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables », baccalauréat professionnel « Maintenance et Efficacité Énergétique », baccalauréat professionnel « Métiers du froid et des énergies renouvelables », baccalauréat professionnel « Cybersécurité, informatique et réseaux, électroniques »
ou
> d'un titre ou d'une certification professionnelle du même secteur professionnel (code NSF 255), de niveau 3 ou de niveau supérieur inscrit au RNCP

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Électricien
> Électricien d'équipement
> Installateur, monteur électricien
> Installateur domotique
> Intégrateur électricien
> Technicien câbleur réseau de communication
> Technicien de maintenance, de dépannage

OBJECTIFS

Préparation d'une opération
- Analyser les conditions de l'opération et son contexte
- Évaluer les risques et proposer une mesure de prévention
- Exploiter des outils numériques professionnels
- Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
- Compléter des documents de l'opération

Réalisation et mise en service d'une installation
- Organiser une opération dans son contexte
- Réaliser une installation électrique
- Contrôler les caractéristiques de l'installation
- Régler, paramétrer les matériels de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Communiquer avec le client, l'usager, sur l'opération

Dépannage d'une installation
- Diagnostiquer un dysfonctionnement
- Remplacer un matériel électrique
- Communiquer entre professionnels sur l'opération

CONTENU

Domaine professionnel
- Le monde professionnel : environnement de travail et réglementation
- La chaîne de l'énergie
- La chaîne d'information
- Les grandeurs électriques, mécaniques et dimensionnelles
- La communication

Domaine Général
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Brevin-les-Pins
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers
8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

> Modalités d'inscription
> Résultats aux examens
> Taux d'insertion professionnelle
> Parcours de formation et passerelles
> Journées portes ouvertes
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SB
www.btpcfa-pdl.com/49
www.btpcfa-pdl.com/72
www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation à l'habilitation électrique B1V conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BR conformément à la norme NF C 18-510

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
Formation en présentiel.
La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains
Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution
Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation
Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :
> Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
> Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U10 Préparation d'une opération
- U20 Réalisation et mise en service d'une installation
- U30 Dépannage d'une installation

> Domaine général :

- U41 Mathématiques
- U42 Physique-chimie
- U50 Expression et connaissance du monde
- U60 Langue vivante : Anglais

> Epreuves facultatives :

- UF1 Langue vivante
- UF2 Mobilité

Formation inscrite au RNCP par : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38880). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 22/04/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP27774 - BP - Electricien(ne)

POURSUITE DE FORMATION

> Terminale Bac Pro Métiers De L'électricité Et De Ses Environnements Connectés
> TP Technicien de bureau d'études en électricité des bâtiments
> CS Technicien en Énergies Renouvelables option énergie électrique
> BTS Électrotechnique
> Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état